

Campagne  
de collecte  
de dons  
phase 1

*Appel aux amis, aux dons, aux soutiens*

## École Steiner-Waldorf de la Mhotte : un territoire pour demain

*Deux associations et un fonds  
de dotation du Bocage Bourbonnais  
s'associent pour développer  
ensemble, autour d'une école  
Steiner-Waldorf, un territoire  
d'existence à long terme, basé  
sur une culture des communs.*



novembre 2024



Pédagogie Steiner-Waldorf  
MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLÈGE





Mécanique des forces,  
7è-8è classe, 2022



Le Jardin d'enfants  
dans le bois de l'École, 2022.

“L’enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l’âme humaine. (...) Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l’existence d’une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d’avenir.” Simone Weil

## Sommaire

Le territoire-école	<b>p.4</b>
La collecte de fonds	<b>p.10</b>
Le budget prévisionnel général	<b>p.14</b>
Les grandes étapes et rendez-vous	<b>p.15</b>
Comment vous pouvez contribuer	<b>p.15</b>

Image page de couverture : inauguration du pavillon construit avec l'école Christophorus (Hambourg) en mai 2022

# Des racines et des ailes

*Il était une fois... une belle aventure collective commencée dans les années 1970 autour de l'École Waldorf de la Mhotte à Saint-Menoux dans l'Allier. Depuis, les graines lancées par les pédagogues, les parents, les anciens élèves, les amis, ont germé, aboutissant à une constellation d'initiatives qui toutes concourent à la dynamique et à l'attractivité du territoire rural du Bocage Bourbonnais. Le bail emphytéotique dont bénéficient l'École et l'habitat participatif Acoeur s'achève en 2027. Cette échéance est aussi une chance, celle d'enraciner durablement ces projets collectifs sur leur territoire, en sortant le domaine du château de la Mhotte de la propriété privée individuelle. Une nouvelle étape dans le développement du projet de l'École et de son territoire se profile. Nous nous sentons prêts à relever le défi !*



*Chaleureusement,*

Le collège pédagogique et  
le conseil d'administration de l'École de la Mhotte,  
Les habitants et le conseil d'administration  
de l'habitat participatif Acoeur,  
Le conseil d'administration du  
fonds de dotation Terres Franches



Il est de coutume de dire qu'il faut tout un village pour élever un enfant. De la même manière, c'est tout un territoire dont a besoin une école pour grandir et s'épanouir : un territoire-école.

Niché au cœur du Bocage Bourbonnais, entre Saint-Menoux et Bourbon-L'Archambault, le territoire-école relie **l'École** et ses voisins :

**Acoeur**

**la Ferme de la Mhotte**

**la Caille**

**La Ferme des Béguets**

**le Foyer Michaël**

Les projets et les activités qui s'y développent, animés par une recherche d'interaction respectueuse entre l'humain et son milieu, forment autant d'enveloppes nourricières dans les domaines pédagogique, agricole, social, culturel, artistique, artisanal et économique.

Les salles de classes de l'École **A** sont situées sur le lieu-dit Château de la Mhotte.

Elle réalise son projet en s'appuyant sur des ateliers **B**, un jardin-potager pédagogique **C**, une salle de spectacle à venir **D**.

vers Bourbon-L'Archambault

En 2021, six entités dont l'École ont institutionnalisé leur liens et se sont fédérées au sein de l'association de territoire-école Vallées du Chamarron pour encore mieux envisager des solidarités, une gestion commune de ressources et d'équipements.

Le lieu-dit Ferme de la Mhotte est possédé majoritairement par le fonds de dotation Terre de l'École.

Le lieu-dit Château de la Mhotte a pour but d'être acquis par le fonds de dotation Terre de l'École.

vers Saint-Menoux

## la Ferme de la Mhotte

Projet collectif impliquant une vingtaine de personnes, actifs et habitants, qui partagent ensemble leurs usages pour faire émerger un projet social à la croisée du culturel, de l'agricole et du pédagogique.

Les élèves viennent à la Ferme de la Mhotte pour des cours de jardin (<http://fermedelamhotte.fr>).

Le lieu-dit Les Béguets abrite deux projets :

**La Ferme des Béguets** Ferme biodynamique en polyculture-élevage, propose principalement de la viande et du pain à partir de ses propres céréales ([www.fermedesbeguets.com](http://www.fermedesbeguets.com)).

**Le Foyer Michaël** Centre de formation d'art et de pédagogie basé sur l'anthroposophie, accueille des étudiants à l'année et propose aussi modules, stages et ateliers hebdomadaires ouverts à tous (<https://foyer-michael.com>).  
Le domaine, qui s'étend sur 80 hectares, appartient à la Fondation Paul Coroze.

## l'École

A

château

## Acoeur

L'association Acoeur regroupe les habitants du Château de la Mhotte et les ateliers bénévoles de soutien à l'École de la Mhotte (fabrication des cahiers des élèves, bougies, décorations)

## la Caille

La Caille est une des portes d'entrée sur le territoire des vallées du chamarron qui accueille un collectif de 5 foyers en lien avec l'École de la Mhotte. C'est aussi un lieu d'hébergement touristique avec son grand gîte de groupe et son camping. La Caille est également une ferme d'animation qui accueille de manière hebdomadaire et ponctuelle des classes de l'École et des villages alentour. "L'atelier cocon" confectionne des poupées et jeux collaboratif au profit de la pédagogie Steiner-Waldorf ([www.lacaille.org](http://www.lacaille.org)).

la Mhotte (40 ha)  
géré par  
les Franches

la Mhotte (14 ha)  
géré par  
les Franches

ruisseau du Chamarron



La fête du mât fleuri,  
mai 2023

## L'École



Pédagogie Steiner-Waldorf  
MATERNELLE-PRIMAIRE-COLLÈGE

*L'École est organisée sous forme d'association loi 1901. En tant qu'école privée indépendante ou "hors contrat", elle ne bénéficie d'aucune subvention de l'État. Elle dépend donc directement des frais de scolarité, des dons et du bénévolat des parents et des amis pour son fonctionnement. Les familles sont dans une démarche de coéducation avec l'équipe pédagogique et leur engagement est essentiel au fonctionnement quotidien et à la vie de l'École (participation au ménage, à l'entretien des lieux, aux fêtes etc.).*

L'École de la Mhotte est une école s'appuyant sur la pédagogie Steiner-Waldorf, membre de la Fédération Pédagogie Steiner-Waldorf France. Sur la vingtaine d'établissements affiliés à cette dernière\*, l'École de la Mhotte est le plus important qui soit installé à la campagne, accueillant environ 120 enfants du Jardin d'enfants à la 10<sup>e</sup> classe (autrement dit de la maternelle à la fin du collège), ses effectifs ayant doublé en dix ans, et comptant une vingtaine de salariés. Le Jardin d'enfants est composé de deux groupes d'une quinzaine d'enfants, ces deux groupes se rassemblant pour partager certaines expériences (vendanges, sorties, etc.). Les 5 classes sont à double niveau, chaque groupe classe évoluant ensemble de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup> classe. Ainsi, le groupe classe 1-2 est, l'année scolaire suivante, le groupe classe 2-3. Le projet de l'École a débuté en 1975-1976 à Franchesse dans l'Allier avant de s'installer à Saint-Menoux sur le domaine du Château de la Mhotte, où l'École de la Mhotte a fait sa première rentrée en 1979.

\* contre 800 établissements Steiner-Waldorf en Allemagne

Son projet pédagogique, qui met en œuvre le plan scolaire Steiner-Waldorf, s'articule autour de cinq axes :

**le lien à la nature** : le cadre naturel exceptionnel de l'École permet une découverte et une expérience au quotidien des richesses de la nature au travers de promenades, d'observations, de constructions de cabanes, de cueillettes, de jeux etc. Ainsi les enfants apprennent à la connaître et à l'aimer.

**le lien au territoire de l'École et aux alentours** : le cadre humain est tout aussi riche et de nombreux projets sont menés chaque année avec les acteurs du territoire : jardinage sur les terres mises à disposition par la Ferme de la Mhotte, soins aux animaux à la Caille, ateliers artistiques au Foyer Michaël, etc. De plus en plus, des liens se tissent avec les communes voisines : visite de la mairie de Saint-Menoux en 4ème classe, fêtes de trimestre ou pièces de théâtre présentées dans des salles des fêtes, participation à des marchés...

**une culture des fêtes** : les fêtes nous permettent de nous rassembler, élèves, professeurs, parents, amis et de vivre et de célébrer le cycle des saisons (le Mât Fleuri pour le printemps, la Saint Jean pour l'arrivée de l'été...). Ces fêtes, de tradition française ou européenne, sont revivifiées chaque année par l'équipe pédagogique de l'École. Elles sont des repères joyeux pour les enfants, souvent aussi des occasions de grandir et de prendre des responsabilités.

**l'aventure comme outil pédagogique** : des aventures se vivent du Jardin d'enfants aux grandes classes. Elles prennent la forme d'explorations dans la forêt, de sorties, de parcours, d'itinérances de plusieurs jours mais aussi d'autres projets comme les pièces de théâtre, les chantiers ou d'autres activités plus simples qui nécessitent courage, confiance et solidarité.

**une ouverture aux autres** : l'autre est unique, à la fois semblable et différent. La découverte de l'autre et le chemin vers l'autre s'apprennent tous les jours au travers des cours, des activités, des projets communs. L'altérité s'éprouve encore d'une autre manière auprès d'élèves, d'étudiants, de volontaires et de familles arrivant de pays étrangers ou lorsque nos élèves vont eux-mêmes séjourner à l'étranger, en groupe ou en individuel. Des partenariats avec des écoles européennes sont installés.



4è-5è classe, 2024



Grand jeu collectif  
de la Saint Michel, 2023

*L'École est située dans un écrin de verdure remarquable, avec un parc entouré d'un grand bois parcouru de chemins, très empruntés par les enfants. Le Jardin d'enfants et les classes sont installés dans deux bâtiments préfabriqués construits après-guerre, avec une salle d'eurythmie et une salle de travaux manuels. Le château a accueilli des classes et un réfectoire jusque dans les années 1990, avant d'être désaffecté. Seule la grande salle du bas est encore utilisée, c'est là que tous les enfants se retrouvent chaque lundi matin pour chanter. Le projet à long terme est de le réhabiliter.*



## Acoeur : un habitat participatif mitoyen de l'École

Au-delà de partager le même domaine depuis des décennies, l'association Acoeur cultive un lien proche et intime avec l'École Waldorf de la Mhotte. Ce lien a pris des formes différentes au cours du temps, tout en gardant l'esprit et les valeurs de cette pédagogie. Actuellement, l'association gère une douzaine de logements, 3 ateliers bénévoles de l'École et 2 ateliers professionnels, répartis dans 3 bâtiments, certains datant du début du siècle. Autour s'étend un parc arboré, un verger et un potager sur une superficie de 2 hectares environ. La plupart des habitants sont liés à la pédagogie. L'association, à but non lucratif, offre des loyers modérés sans condition de ressource, privilégiant les familles et professeurs de l'École.

Si nous visitons l'histoire de l'association, une de ses missions était de soutenir financièrement l'École. Une partie des loyers perçus était versée à l'École pour l'aider. Le bâti a souffert d'un manque d'investissement et s'est grandement

détérioré, le revenu locatif n'ayant pu assurer l'entretien indispensable des bâtiments.

Aujourd'hui, Acoeur assume encore certaines charges et finance les frais de lancement de la campagne de recherche de fonds.

A ce jour l'association se mobilise autour d'un projet d'habitation participatif et solidaire, au cœur de la nature, à travers des formes de gouvernance collégiale et une gestion financière autonome. Les habitants locataires s'engagent dans l'entretien et la rénovation du bâti et des espaces extérieurs, ont « acoeur » de soigner le vivre-ensemble en cultivant la simplicité, la créativité et la fraternité. Ils s'efforcent de faire rayonner les valeurs cultivées par la pédagogie Waldorf.



Chantier d'habitants, 2023



## Terres Franches, un fonds de dotation pour sortir de la propriété

Le fonds de dotation Terres Franches, créé en 2012 à Saint-Menoux, a pour but de faciliter le développement à long terme d'un territoire d'intérêt général, socialement utile et protecteur des biens communs.

**Le bail emphytéotique actuel sur le lieu-dit Château de la Mhotte, s'achevant fin 2027, l'École et Acoeur ont sélectionné le fonds de dotation Terres Franches, parmi différentes options qui s'offraient à elles, pour devenir acquéreur du domaine.**

Le fonds servira d'assise juridique pour assurer la non-revente du site de l'École et de son voisinage. Nu-propriétaire supportant des baux emphytéotiques établis avec les associations de l'École et d'Acoeur, Terres Franches sera le garant en dernier ressort pour assurer la pérennité d'une école en pédagogie Waldorf et son territoire d'ancrage.

Cette perspective représente une amélioration considérable par rapport à la situation actuelle, qui permet d'envisager plus sereinement l'avenir et des projets d'investissement sur les bâtiments.

Le fonds de dotation, organisme de mécénat créé en 2008, permet de recevoir et de gérer, en les capitalisant, des biens et des droits de toute nature, qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise ou redistribue à un autre organisme à but non lucratif, les revenus de la capitalisation, en vue de la réalisation d'une oeuvre ou d'une mission d'intérêt général. Il peut se porter acquéreur d'un bien immobilier puis en donner l'usage à un collectif pour une oeuvre d'intérêt général via un bail emphytéotique de 99 ans. Il se rapproche de la fondation et bénéficie comme elle d'un régime fiscal favorable, pouvant recevoir des donations et des legs exonérés de droits de mutation et de succession, en plus des réductions d'impôts accordées aux donateurs. D'un point de vue fiscal, la notion d'intérêt général suppose que l'activité soit non lucrative, qu'elle ne bénéficie pas à un cercle restreint de personnes et que sa gestion soit désintéressée. Le fonds de dotation adresse chaque année son rapport d'activités, ses comptes et, le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes, à la préfecture.

Nous cherchons  
420 000 euros



## Phase 1 Acquisition du Château de la Mhotte

Le Château de la Mhotte, d'une superficie de 14 hectares en grande partie boisés, est le domaine sur lequel se déploient les projets de l'École de la Mhotte et de l'habitat participatif Acoeur.

Ceux-ci ont été rendus possibles, tout au long de leur histoire, grâce à la générosité et à la confiance des personnes privées propriétaires du lieu qui ont mis le terrain et les bâtiments à leur disposition.

Fin 2023, le fonds de dotation Terres Franches, en partenariat avec les associations gestionnaires des deux projets, est parvenu à un accord avec l'actuel propriétaire (depuis 2002 une société familiale néerlandaise) pour

racheter le lieu au prix, garanti jusque fin 2025, de **292 000 euros**.

Terres Franches aura alors la nue-propriété du domaine, l'usage et la responsabilité du bâti revenant aux deux projets, chacun titulaire pour son périmètre d'un bail emphytéotique de 99 ans.

## Gouverner les usages dans le territoire-école

Le fonds de dotation est administré par un conseil d'administration. Dans la situation future, il est envisagé que celui-ci soit composé de différents collèges, des fondateurs, de personnalités qualifiées et des lieux dépositaires de baux emphytéotiques, tels que l'École et Acoeur, ce fonctionnement paritaire garantissant la transparence et la pérennité des projets soutenus.

## Travaux de mise aux normes liés à l'acquisition

Les travaux obligatoires de mise aux normes de l'assainissement, à réaliser dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente, incomberont au nouveau propriétaire Terres Franches.

Plusieurs études et devis ont déjà été réalisés à cet effet et des considérations à la fois économiques et écologiques convergent en faveur d'un assainissement par phytoépuration, ou par les plantes, qui est une technique efficace, naturelle et nécessitant peu d'entretien. Les réseaux de collecte et le bassin de filtration de l'École et de l'habitat participatif seront mutualisés, ce qui aura pour intérêt de réduire l'emprise au sol et les coûts de l'installation. Ce système d'assainissement est déjà en place à la Ferme de la Mhotte.

Collège des lieux  
(représentant les lieux  
dépositaires de baux  
emphytéotiques)



Collège des  
fondateurs

Collège des  
personnalités  
qualifiées

**En projet**



La phyto-épuration, qui a fait ses preuves, s'appuie sur l'action conjointe des plantes et des micro-organismes présents dans le sol (ici à la Ferme de la Mhotte).

## Phase 2 Travaux d'amélioration des locaux de l'École et nouvelle salle de spectacle

Avec le transfert de la propriété au fonds de dotation Terres Franches, de nouvelles possibilités s'ouvrent pour l'École quant à l'amélioration de ses locaux. Les bâtiments préfabriqués qui accueillent les enfants, construits après-guerre, présentent en effet des signes de vétusté importants. Les investissements nécessaires à leur amélioration tant structurelle qu'énergétique vont désormais pouvoir être envisagés de manière plus sereine. C'est ainsi qu'un programme de réfection des toitures vient d'être engagé. Des réflexions sont également menées sur le réaménagement du château.

Dans tous les cas, ces développements conséquents prendront du temps et seront échelonnés, la nature et les enjeux d'une école indépendante appelant à agir avec circonspection.

### La nouvelle salle de spectacle

Parmi les besoins de l'École, celui d'une salle de spectacle a été identifié comme urgent et prioritaire, pour les pièces de théâtre, les fêtes de trimestre, l'eurythmie, la présentation des projets Art et Technique... Tous ces projets, temps forts de la pédagogie Steiner-Waldorf, nécessitent une grande salle à disposition dans le périmètre direct de l'École (allers venues des classes, installation des décors, répétitions s'étendant sur plusieurs jours, accueil du public). Pendant longtemps, la monumentale



*Un chantier d'isolation réalisé par les parents au Jardin d'enfants en 2022.*



*Les élèves et les professeurs de l'école Christophorus de Hambourg qui ont déjà donné une énergie précieuse à l'École, contribueront au projet de développement dans le cadre du prochain chantier commun prévu au printemps 2026.*



*Aujourd'hui, le bâtiment est un simple abri, qui doit être viabilisé (isolation, huisseries, etc.).*

“grange” à la Ferme de la Mhotte a répondu à ce besoin, avec ses charmes et ses défauts. Son état s’est cependant dégradé et elle n’est plus en mesure d’accueillir du public.

Les locaux de l’École ne permettant pas d’envisager la création d’une salle de spectacle, l’opportunité se présente d’aménager, toujours à la Ferme de la Mhotte, une salle de spectacle fonctionnelle dans une structure modulaire éco-construite en 2021, pour des coûts maîtrisables.

Cela va se faire en plusieurs étapes. Le premier objectif est de définir la gouvernance, et l’aménagement de base de la salle, afin de la rendre exploitable : fermetures, scène, éclairage, isolation phonique... correspondant à la fourchette basse du budget. Les coûts seront principalement ceux des matériaux (quand ils ne seront pas donnés), l’École et la Ferme de la Mhotte envisageant que les travaux prennent la forme de chantiers participatifs, au moins en partie.

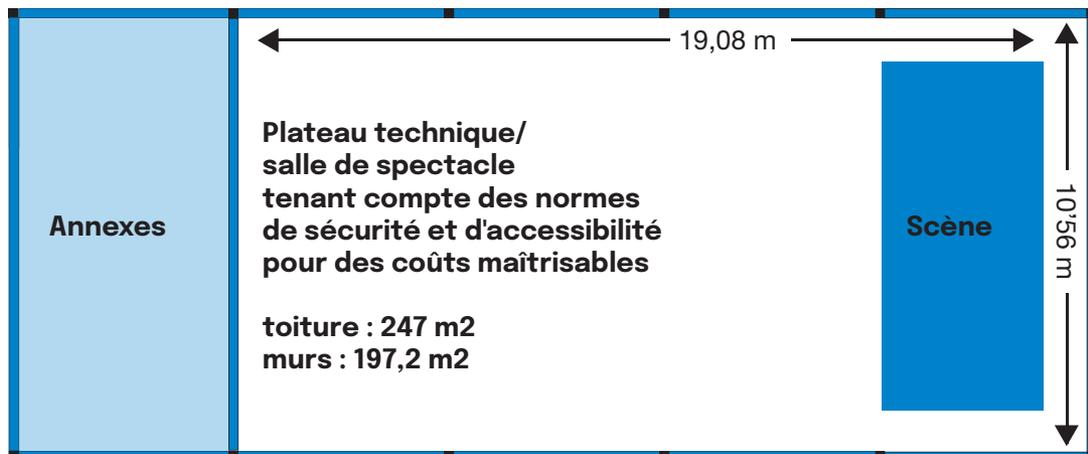
Cette salle deviendra un équipement au service de la pédagogie et de la vie sociale et culturelle du territoire.



La 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> classe présente  
«Notre-Dame de Paris», 2023



Le théâtre est un art pédagogique fondamental au croisement de tous les autres arts.



## PHASE 1

### L'acquisition du Château de la Mhotte

L'acquisition du bien (dont frais de notaire, rédaction des baux emphytéotiques) **292 000 euros + 25 200 euros**

Les audits obligatoires (DPE et chauffage) **5 000 euros**

Les frais pour la campagne d'acquisition du Château de la Mhotte **10 000 euros (contribution Acoeur)**

**sous-total : 332 200 euros**

### Travaux de mise aux normes liés à l'acquisition : la phyto-épuration

Les études (étude assainissement, certificat Aquatiris, dossier d'étude ICPE51) **6 400 euros**

Phyto-épuration **81 400 euros**

**sous-total : 87 800 euros**

**Total Phase 1 : 420 000 euros**

## PHASE 2.1

### La nouvelle salle de spectacle (fourchette basse)

Isolation et huisseries **67 000 euros**

Électricité et éclairage

salle et scène **15 000 euros**

Sanitaires (dont PMR) **10 000 euros**

Parking **20 000 euros**

Voirie **18 000 euros**

Mobilier et équipements **30 000 euros (participation école Christophorus de Hamburg)**

## PHASE 2.2

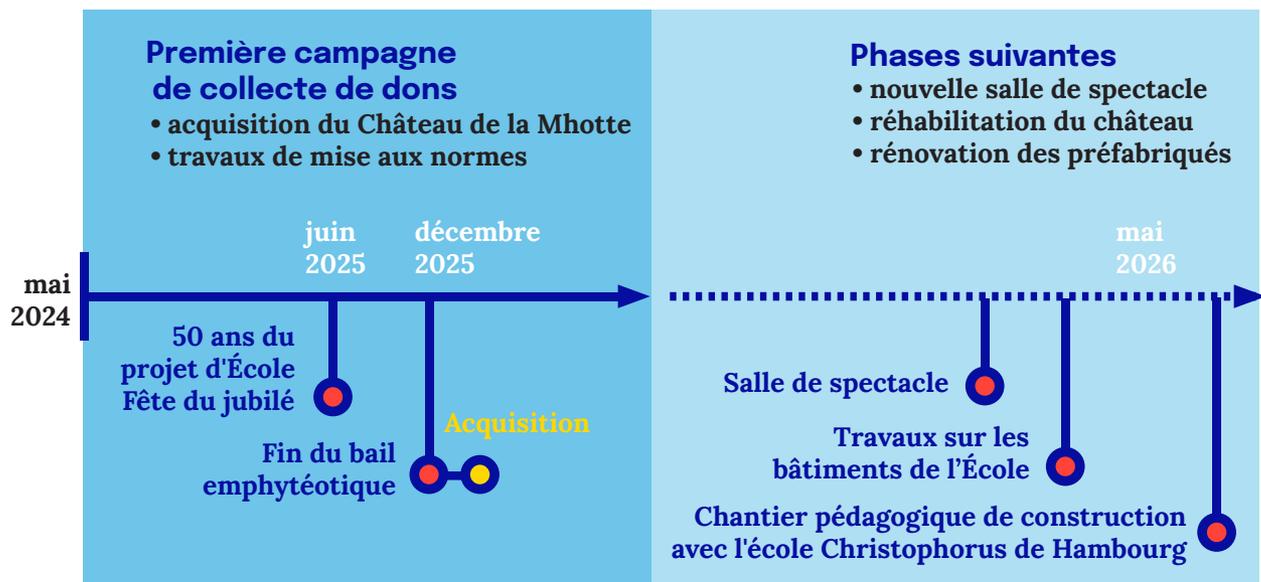
### Amélioration des locaux de l'École

En  
projet

### et après ?

L'École doit déjà imaginer et prévoir la suite pour l'aménagement d'une salle de spectacle et pour ses locaux. Cette première phase de campagne n'est qu'un début !

# Les grandes étapes et rendez-vous



## Comment vous pouvez contribuer

Il est possible de **faire un don en ligne** sur [www.terresfranches.org](http://www.terresfranches.org), **par virement ou par chèque** (dans ces deux derniers cas merci de compléter et d'adresser le formulaire ci-joint au Secrétariat de l'École).

Votre don ouvre droit à une **réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 66% du montant** (autrement dit un don de 100 euros vous coûte 34 euros). Plus d'informations sur [www.terresfranches.org/contribuer](http://www.terresfranches.org/contribuer)

La campagne entamée appelle à de multiples soutiens, qui ne sont pas que financiers ou matériels : de nombreuses actions vont être réalisées en appui à la campagne et pour favoriser la structuration du territoire-école : activation des réseaux d'anciens et d'amis, chantiers participatifs sur la future salle de spectacle, fêtes...

**Pour être tenu informé des actions et des avancées de la campagne, vous abonner au bulletin d'information de l'École de la Mhotte, écrivez-nous à [ecole@lamhotte.fr](mailto:ecole@lamhotte.fr) ou [contact@terresfranches.org](mailto:contact@terresfranches.org).**



**Campagne  
de collecte  
de dons  
phase 1**

*École itinérante jusqu'aux volcans d'Auvergne,  
projet-phare de la grande classe, 2023*

La campagne est menée par le fonds de dotation Terres Franches conjointement avec l'association de l'École Waldorf de la Mhotte.

Terres Franches certifie sur l'honneur qu'il est un organisme éligible au régime du mécénat et que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévu à l'article 200 du CGI.

#### **Fonds de dotation Terres Franches**

Ferme de la Mhotte, 03 210 Saint Menoux

<https://terresfranches.org>

Siret : 753 350 933 000 10

Iban : FR76 4255 9100 0008 0133 1125 492

#### **École Waldorf de la Mhotte**

Château de la Mhotte, 03 210 Saint Menoux

Siret : 321 042 582 000 31

[www.lamhotte.fr](http://www.lamhotte.fr)

#### **Contact avec les donateurs et légataires :**

Arnaud Toussaint : (+33) 06 69 09 67 80

**Gestion des comptes de campagne :**

Estelle Garnier : (+33) 06 74 69 82 40

email : [ecole@lamhotte.fr](mailto:ecole@lamhotte.fr) ou [contact@terresfranches.org](mailto:contact@terresfranches.org)